



Communiqué de presse

17 juillet 2023

La Ville de Genève et AgriGenève unies en faveur d'une alimentation locale et durable

Alfonso Gomez, Maire de la Ville de Genève, a invité les représentant-e-s de la faïtière agricole à un échange jeudi 13 juillet, pour donner suite à leur communiqué de presse. Etaient également présent-e-s des représentant-e-s de la NODE, des boucheries et boulangeries genevoises, afin d'éclaircir la situation et travailler à des objectifs communs, notamment celui de renforcer la consommation de produits locaux.

A travers le programme « Nourrir la Ville » du service Agenda 21 – Ville durable, Alfonso Gomez, Maire, en charge du Département des finances, de l'environnement et du logement, a rappelé que Genève s'engage de longue date et avec force pour promouvoir les circuits courts. La municipalité ne cherche en rien à bannir la viande de son territoire mais vise, conformément à la Stratégie climat adoptée par l'ensemble du Conseil administratif en 2021, à en réduire la consommation, comme le préconisent l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), l'OMS ou le GIEC, pour atteindre les objectifs en matière de lutte contre le changement climatique et pour des raisons de santé.

AgriGenève a insisté de son côté sur le fait que les conditions d'élevage qui prévalent à Genève ne sont pas celles que l'on peut rencontrer dans d'autres pays. Les thématiques sur la viande retirées du contexte circulaire de l'agriculture mettent en danger l'équilibre agronomique des terres agricoles apporté par les amendements naturels nécessaires à la production de biens alimentaires genevois. D'autre part, les pâturages contribuent à séquestrer beaucoup de carbone permettant d'atteindre l'objectif du 4 pour mille adopté lors de la COP21 de Paris.

Un objectif lié aux recommandations scientifiques

La ville de Genève a rappelé que les 10% de produits carnés indiqués dans la charte de l'alimentation durable de la Ville correspondent à la part s'approchant au plus près des recommandations scientifiques. Il s'agit d'un objectif à destination des institutions municipales proposant un service de restauration et pour les événements que la Ville organise, tout en gardant la notion de circuit courts. Lors de ces manifestations, les responsables des stands sont incités à augmenter les menus végétariens, mais aussi à utiliser en priorité les fournisseurs locaux, notamment de viande.

AgriGenève et toutes les filières sont parfaitement conscientes des enjeux climatiques, sociaux et économiques auxquels il est nécessaire de faire face. En ce sens, elles ont proposé de faire apparaître davantage dans cette charte les volets économiques et sociaux du développement

durable. C'est en effet un défi pour l'ensemble de la filière (producteurs, bouchers, transformateurs, boulangers...) de pouvoir maintenir une activité qui garantisse des emplois aux conditions cadre genevoises et des places d'apprentissage, par exemple.

Des efforts accrus pour promouvoir les produits locaux

La discussion a conclu à la nécessité d'améliorer la communication entre tous les acteurs et actrices mentionné-e-s, tout au long de la filière de la fourche à l'assiette. Ceci y compris lorsque des changements majeurs interviennent dans les commandes aux partenaires de la Ville, notamment en termes de délais.

En étroite collaboration, la Ville, AgriGenève et leurs différents partenaires redoubleront d'efforts pour promouvoir l'approvisionnement et la consommation de produits locaux de qualité et, ainsi, diminuer les importations. Il sera précisé dans la charte que les 10% de viande doivent être très majoritairement locaux ou suisses. En effet, la réduction nécessaire des protéines animales dans notre alimentation ne doit pas se faire sur le dos d'une production de proximité, mais sur la part de la viande importée.

En outre, une attention particulière sera portée aux manifestations organisées sur le territoire de la Ville par elle-même ou des tiers. Les productions locales sont souvent oubliées alors qu'elles ont fréquemment les moyens de répondre à la demande. De part et d'autre, la volonté de promouvoir les filières locales (boulangerie, boucherie, légumes, fleur, produits laitiers, fruits...) affichant des critères de qualité, de proximité, de traçabilité et d'équité (notamment GRTA) est bien présente ; la demande ne pourra que renforcer l'offre.

Pour terminer, dans le même état d'esprit très positif que la discussion tenue, AgriGenève et les filières inviteront cet automne le Conseil administratif de la Ville sur une exploitation agricole afin que l'échange puisse se poursuivre.

Contact pour les médias :

M. Alfonso Gomez, Maire, Département des finances, de l'environnement et du logement, en contactant Mme Anna Vaucher, Collaboratrice personnelle, anna.vaucher@ville-ge.ch ou 078 760 97 97.

AgriGenève :

François Erard, directeur, erard@agrigeneve.ch ou 079 291 02 41.

Patricia Bidaux, présidente, presidence@agrigeneve.ch ou 079 734 49 08.